

Article 1 : IDENTIFICATION

Nom du produit :	Propane
Synonymes :	diméthylméthane; N-Propane ; Hydrure de propyle.
Utilisation du produit:	Carburant; Stock d'alimentation chimique ; Solvant; Réfrigérant.
Restrictions d'utilisation :	Pas disponible.
Fabricant/fournisseur :	Caledonian Midstream Corporation Suite 2110 – 555 4th Ave. S.W. Calgary, Alberta, T2P 3E7
Numéro de téléphone:	(403) 532-8800
Téléphone d'urgence:	Numéro d'urgence 24 heures sur 24 : 1-855-864-5711 CANUTEC (613) 996-6666 1 août 2023
Date de préparation de la FDS :	

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**INFORMATIONS SGH**

Classification: Gaz inflammables, catégorie 1
Gaz Sous Pression - Gaz Liquéfié
Simple Asphyxiant

ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Pictogramme(s) de danger :



Mot-indicateur : Danger

Mentions de danger : Gaz extrêmement inflammable.
Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est chauffé. Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

Conseils de prudence

La prévention: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Interdiction de fumer.

Réponse: Feu de fuite de gaz : Ne pas éteindre, sauf si la fuite peut être arrêtée en toute sécurité. Éliminer toutes les sources d'inflammation si cela est possible en toute sécurité.

Stockage: Conserver dans un endroit bien aéré. Protéger du soleil.

Disposition: N'est pas applicable.

Dangers non classés ailleurs : N'est pas applicable.

Ingrédients à toxicité inconnue : Aucun.

Ce matériau est considéré comme dangereux par la norme de communication des risques OSHA (29 CFR 1910.1200).

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux)	Nom commun / Synonymes	N ° CAS.	% vol./vol.
Propane	Pas disponible.	74-98-6	90 - 100
Éthane	Pas disponible.	74-84-0	1 - 5
Butane	Pas disponible.	106-97-8	1 - 5

Section 4 : PREMIERS SECOURS

Inhalation: En cas d'inhalation : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets aigus et différés : Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Les signes/symptômes peuvent inclure une toux, des éternuements, un écoulement nasal, des maux de tête, un enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Lentilles de contact: En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Symptômes et effets aigus et différés : Le contact avec un gaz en expansion rapide ou liquéfié peut provoquer une irritation et/ou des engelures. La douleur après contact avec un liquide peut rapidement s'atténuer. Des lésions oculaires permanentes ou la cécité pourraient en résulter. Peut provoquer une irritation des yeux. Les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur, un gonflement, une douleur, un larmoiement et une vision floue ou floue.

Contact avec la peau: Le contact avec un gaz en expansion rapide ou liquéfié peut provoquer une irritation et/ou des engelures. En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Obtenir immédiatement des conseils/des soins médicaux. Décongeler les parties givrées avec de l'eau tiède. Ne frottez pas la zone affectée. Retirer les vêtements contaminés non adhérents. Ne retirez pas les matériaux ou vêtements adhérents.

Symptômes et effets aigus et différés : Le contact avec un gaz en expansion rapide ou liquéfié peut provoquer une irritation et/ou des engelures. Les symptômes des engelures comprennent le changement de la couleur de la peau au blanc ou au jaune grisâtre. La douleur après contact avec un liquide peut rapidement s'atténuer. Peut provoquer une irritation de la peau.

Les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur localisée, un gonflement et des démangeaisons.

Ingestion: Ce n'est pas une voie d'exposition normale.

Symptômes et effets aigus et différés : Ce n'est pas une voie d'exposition

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
normale.

Date de préparation : 1er août 2023

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la FDS).

Remarque aux médecins : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**INFORMATIONS SUR L'INFLAMMABILITÉ ET L'EXPLOSION**

Gaz extrêmement inflammable. Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est chauffé. Sera facilement enflammé par la chaleur, les étincelles ou les flammes. Forme des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs du gaz liquéfié sont initialement plus lourdes que l'air et se répandent sur le sol. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à la source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les bouteilles exposées au feu peuvent s'évacuer et libérer des gaz inflammables à travers les dispositifs de décompression. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés. Les cylindres rompus peuvent monter en flèche. **NE PAS ÉTEINDRE UN FEU DE GAZ FUITE À MOINS QUE LA FUITE NE PUISSE ÊTRE ARRÊTÉE.**

Si une citerne, un wagon ou un camion-citerne est impliqué dans un incendie, ISOLER sur 1 600 mètres (1 mille) dans toutes les directions ; envisagez également une évacuation initiale sur 1 600 mètres (1 mile) dans toutes les directions.

Incendie impliquant des réservoirs : combattez l'incendie à distance maximale ou utilisez des supports de tuyau sans pilote ou des buses de surveillance. Refroidir les conteneurs avec de grandes quantités d'eau jusqu'à ce que le feu soit éteint. Ne dirigez pas l'eau vers la source de la fuite ou vers les dispositifs de sécurité ; un givrage peut se produire. Retirer immédiatement en cas de bruit montant provenant des dispositifs de sécurité de ventilation ou de décoloration du réservoir. Restez TOUJOURS à l'écart des réservoirs engloutis par le feu. Pour un incendie massif, utilisez des supports de tuyau sans pilote ou des buses de surveillance ; si cela est impossible, retirez-vous de la zone et laissez le feu brûler.

Sensibilité aux chocs mécaniques : Ce matériau n'est pas sensible aux chocs mécaniques.

Sensibilité aux décharges statiques : Ce matériau est sensible aux décharges statiques.

MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés : Incendie mineur : Poudre chimique sèche ou CO₂.

Incendie majeur : eau pulvérisée ou brouillard. Éloignez les conteneurs de la zone d'incendie si vous pouvez le faire sans risque.

Moyens d'extinction inappropriés : Pas disponible.

Produits de combustion : Oxydes de carbone.

Protection des sapeurs-pompiers : Feu de fuite de gaz : Ne pas éteindre, sauf si la fuite peut être arrêtée en toute sécurité. Éliminer toutes les sources d'inflammation si cela est possible en toute sécurité. Les vapeurs peuvent provoquer des étourdissements ou une asphyxie sans avertissement. Certains peuvent être irritants s'ils sont inhalés à des concentrations élevées. Le contact avec le gaz ou le gaz liquéfié peut provoquer des brûlures, des blessures graves et/ou des engelures. Un incendie peut produire des gaz irritants et/ou toxiques. Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (SCBA). Les vêtements de protection des sapeurs-pompiers n'offrent qu'une protection limitée. Portez toujours des vêtements de protection thermique lors de la manipulation de produits réfrigérés/cryogéniques. liquides.

Section 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Procédures d'urgence:	Par mesure de précaution immédiate, isoler la zone de déversement ou de fuite sur au moins 100 mètres (330 pieds) dans toutes les directions. Tenir à l'écart le personnel non autorisé. Restez au vent. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent sur le sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, réservoirs). Restez à l'écart des zones basses. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (interdiction de fumer, torches, étincelles ou flammes à proximité immédiate). Tout le matériel utilisé lors de la manutention le produit doit être mis à la terre.
Précautions personnelles:	Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.
Précautions environnementales:	Normalement non requis.
Méthodes de confinement :	Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Si possible, retournez les récipients qui fuient afin que le gaz s'échappe plutôt que le liquide. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs ou détourner la dérive des nuages de vapeur. Éviter que l'eau de ruissellement n'entre en contact avec le produit déversé. Ne dirigez pas l'eau vers le déversement ou la source de la fuite.
Méthodes de nettoyage :	Empêcher la propagation des vapeurs dans les égouts, les systèmes de ventilation et les zones confinées. Isoler la surface jusqu'à ce que le gaz soit dispersé. ATTENTION : Lorsqu'ils sont en contact avec des liquides réfrigérés/cryogéniques, de nombreux matériaux deviennent cassants et sont susceptibles de se casser sans avertissement.
Les autres informations:	Voir la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**Manutention:**

Évitez de respirer les gaz. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Interdiction de fumer. Récipient sous pression : Ne pas percer ni brûler, même après usage. Voir la section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection individuelle.

Stockage:

Conserver dans un endroit bien aéré. Protéger du soleil. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles. Voir la section 10 pour plus d'informations sur les matériaux incompatibles. Garder hors de la portée des enfants.

Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**Composante des directives d'exposition**

Propane [N° CAS 74-98-6]

ACGIH :Asphyxie

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de préparation : 1er août 2023

OSHA :1000 ppm (TWA), 1800 mg/m³ (TWA)

Éthane [N° CAS 74-84-0]

ACGIH :Asphyxie

OSHA :Pas de PEL établi.

Butane [N° CAS 106-97-8]

ACGIH :1000 ppm (STEL); (2012)

OSHA :800 ppm (TWA) [Libéré] ;

PEL :Limite d'exposition

admissible TWA : Moyenne

pondérée dans le temps STEL :

Limite d'exposition à court terme

Contrôles techniques :

Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir les expositions (niveaux de poussières, émanations, vapeurs, gaz, etc.) en dessous des valeurs recommandées Les limites d'exposition.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)


Protection des yeux/du visage :	Porter un écran facial isolant contre le froid et des lunettes de protection. Utilisez un équipement de protection des yeux qui répond aux normes référencées par la norme CSA CAN/CSA-Z94.3-92 et les réglementations OSHA dans 29 CFR 1910.133 pour les équipements de protection individuelle.
Protection des mains :	Portez des gants de protection. Porter des gants isolants contre le froid. Consultez les spécifications du fabricant pour plus d'informations.
Protection de la peau et du corps :	Portez des vêtements de protection.
Protection respiratoire:	Si les contrôles techniques et la ventilation ne sont pas suffisants pour contrôler l'exposition en dessous des limites admissibles, alors un respirateur purificateur d'air approprié approuvé NIOSH/MSHA qui répond aux exigences de la norme CSA CAN/CSA-Z94.4-11, ou un appareil respiratoire autonome doit être utilisé. Un appareil respiratoire à adduction d'air doit être utilisé lorsque les concentrations d'oxygène sont faibles ou si les concentrations dans l'air dépassent les limites des respirateurs purificateurs d'air.
Considérations générales d'hygiène :	Manipuler conformément aux pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles établies. Consulter un hygiéniste industriel compétent pour déterminer le potentiel de danger et/ou les fabricants d'EPI à assurer une protection adéquate.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
--

Apparence:	Gaz incolore.
Couleur:	Incolore.
Odeur:	Inodore ou odorisé à l'éthylmercaptan ayant une odeur nauséabonde (odeur d'oeuf pourri).
Seuil d'odeur :	> 5000 ppm
État physique:	Gaz.
pH :	Pas disponible.
Point de fusion/point de congélation :	-189,7 °C (-309,5 °F)
Point d'ébullition initial :	Pas disponible.
Plage d'ébullition :	-42 °C (-43,6 °F) (Propane)
Point de rupture:	-104 °C (-155,2 °F)
Taux d'évaporation:	Pas disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Inflammabilité (solide, gaz):	Gaz extrêmement inflammable.
Limite inférieure d'inflammabilité :	2,1 %
Limite supérieure d'inflammabilité :	9,5 %
La pression de vapeur:	> 1000 kPa à -20 °C (-4 °F)
Densité de vapeur:	1,56 à 1,8 (Air = 1) à 0 °C (32 °F)
Densité relative:	0,51 (Eau = 1) à 16 °C (60,8 °F)
Solubilités :	Très légèrement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage : n- octanol/eau :	Pas disponible.
La température d'auto-inflammation:	450 °C (842 °F)
Température de décomposition:	Pas disponible.
Viscosité:	Pas disponible.
Pourcentage volatil, poids. % :	100
Teneur en COV, poids. % :	Pas disponible.
Densité:	Pas disponible.
Coefficient de répartition eau/huile :	Pas disponible.

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:	Contact avec des matières incompatibles. Sources d'inflammation. Exposition à la chaleur.
Stabilité chimique:	Stable dans des conditions normales de stockage.
Possibilité de danger Réactions :	Aucun connu.
Conditions à éviter :	Contact avec des matières incompatibles. Sources d'inflammation. Exposition à la chaleur
Matériaux incompatibles :	Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Pas disponible.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË
Toxicité du produit

Oral:	Pas disponible.
Dermique:	Pas disponible.
Inhalation:	Pas disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Toxicité des composants

Composant	N ° CAS.	LD ₅₀ oral	LD ₅₀ dermique	CL ₅₀
Propane	74-98-6	Pas disponible.	Pas disponible.	Pas disponible.
Éthane	74-84-0	Pas disponible.	Pas disponible.	Pas disponible.
Butane	106-97-8	Pas disponible.	Pas disponible.	658000 mg/m ³ (rat); 4H

Voies d'exposition probables : Lentilles de contact. Contact avec la peau. Inhalation.

Organes cibles : Peau. Yeux. Système respiratoire. Système nerveux central.

Symptômes (y compris les effets différés et immédiats)

Inhalation: Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Les signes/symptômes peuvent inclure une toux, des éternuements, un écoulement nasal, des maux de tête, un enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Œil: Le contact avec un gaz en expansion rapide ou liquéfié peut provoquer une irritation et/ou des engelures. La douleur après contact avec un liquide peut rapidement s'atténuer. Des lésions oculaires permanentes ou la cécité pourraient en résulter. Peut provoquer une irritation des yeux. Les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur, un gonflement, une douleur, un larmolement et une vision floue ou floue.

Peau: Le contact avec un gaz en expansion rapide ou liquéfié peut provoquer une irritation et/ou des engelures. Les symptômes des engelures comprennent le changement de la couleur de la peau au blanc ou au jaune grisâtre. La douleur après contact avec un liquide peut rapidement s'atténuer. Peut provoquer une irritation de la peau.
Les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur localisée, un gonflement et des démangeaisons.

Ingestion: Ce n'est pas une voie d'exposition normale.

Sensibilisation cutanée : Pas disponible.

Sensibilisation respiratoire : Pas disponible.

Conditions médicales aggravées par l'exposition : Pas disponible.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE (d'une exposition à court et à long terme)

Organes cibles : Peau. Yeux. Système respiratoire. Système nerveux central.

Effets chroniques : Pas disponible.

Cancérogénicité : Ce produit ne contient aucun agent cancérigène ou agent cancérigène potentiel répertorié par l'ACGIH, l'IARC, l'OSHA ou le NTP.

Mutagénicité : Pas disponible.

Effets sur la reproduction : Pas disponible.

Effets sur le développement
Téatogénicité : Pas disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de préparation : 1er août 2023

Embryotoxicité : Pas disponible.

Matériaux toxicologiquement synergiques : Pas disponible.

Article 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Pas disponible.

Persistance / Dégradabilité : Pas disponible.

Bioaccumulation / Accumulation : Pas disponible.

Mobilité en Environnement : Pas disponible.

Autres effets indésirables : Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions d'élimination : L'élimination doit être conforme aux réglementations régionales, nationales applicables. et les lois et réglementations locales. Les réglementations locales peuvent être plus strictes que les exigences régionales ou nationales.

Article 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Département américain des transports (DOT)**

Nom d'expédition: UN1978, PROPANE, 2.1

Classe: 2.1

Numéro ONU : ONU1978

Groupe d'emballage : N'est pas applicable.

Code d'étiquette :

**Canada Transport des marchandises dangereuses (TMD)**

Nom d'expédition: UN1978, PROPANE, 2.1

Classe: 2.1

Numéro ONU : ONU1978

Groupe d'emballage : N'est pas applicable.

Code d'étiquette :

**Article 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Inventaires chimiques****États-Unis (TSCA)**

Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

Canada (DSL)

Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques du règlement NSN en vertu de la LCPE, 1999.

Règlements**fédéraux Canada**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits contrôlés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de préparation : 1er août 2023

Classification SIMDUT : Classe A - Gaz comprimé.
Classe B1 - Gaz inflammables.

Symboles de danger :



États-Unis

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la norme de communication des risques US OSHA, 29 CFR 1910.1200.

SARA Titre III

Composant	Article 302 (EHS) TPQ (Kg.)	Article 304 RQ EHS (Kg.)	CERCLE QR (lb)	Section 31 3	CODE RCRA	CAA 112(r) TQ (Kg.)
Propane	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.	10000
Éthane	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.	10000
Butane	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.	10000

Règlements de l'État du Massachusetts

Loi sur le droit à l'information du Commonwealth du Massachusetts des États-Unis (annexe A du code de Section 670.000 des règlements du Massachusetts)

Composant	N ° CAS.	Liste RTK
Propane	74-98-6	Listé.
Éthane	74-84-0	Listé.
Butane	106-97-8	Listé.

New Jersey

New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act (New Jersey Statute Annotated article 34:5A-5)

Composant	N ° CAS.	Liste RTK
Propane	74-98-6	SHHS
Éthane	74-84-0	SHHS
Butane	106-97-8	SHHS

Note:SHHS = substance dangereuse pour la santé

Pennsylvanie

Loi américaine sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de Pennsylvanie (34 Pa. Code Chap. 301-323)

Composant	N ° CAS.	Liste RTK
Propane	74-98-6	Listé.
Éthane	74-84-0	Listé.
Butane	106-97-8	Listé.

Californie

Prop 65 de Californie :

Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Article 16 : AUTRES INFORMATIONS

Clause de non-responsabilité:

Les informations contenues dans ce document s'appliquent à ce matériel spécifique tel qu'il est fourni. Il peut ne pas être valable pour ce matériau s'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer de l'adéquation et de l'exhaustivité de ces informations pour son usage particulier.

Date de préparation de la FDS : 1 août 2023

Version: 1.0

FDS SGHPréparé par: Caledonian Midstream Corporation